

chevaux canadiens étaient des Percherons et quo s'ils sont petits, c'est qu'ils ont dégénéré à cause du climat etc.

Je m'occupe, depuis environ quarante ans, de cette question. J'ai, dès le commencement, pris des renseignements de vieillards des environs de Trois-Rivières et de Montréal, amateurs et éleveurs de chevaux canadiens. Tous ceux auxquels j'en ai parlé, n'ont pas connu d'autre cheval canadien que de petits chevaux, pesant au plus de 800 à 1000 lbs.

Je me demande si les autorités françaises au Canada, — à l'époque de l'importation ci-haut mentionnée, — connaissant l'état détestable de nos hommes d'hiver et d'été, et surtout de nos neiges profondes, — nous auraient envoyé de gros percherons ? J'ai cru comprendre qu'il existe d'ailleurs entre la conformation osseuse des Percherons et celle de notre ancien cheval canadien, des différences telles qu'il est difficile d'admettre, entre ces deux races, communauté d'origine.

Je sais personnellement que les commerçants de bois que j'ai connus, — écossais pour la plupart — ont toujours donné la préférence au cheval canadien pour le transport des billots etc., — pris à la souche. Ils m'ont dit que de vrais chevaux canadiens — pesant de 900 lbs à 1000 lbs — faisaient toujours un bien meilleur travail dans la neige que les meilleurs chevaux des diverses races du pays — y compris les percherons. C'est là d'ailleurs ma propre expérience, après avoir possédé et surtout vu un grand nombre de descendants des percherons importés par M. I. X. Perrault, et mentionnés à l'article précité.

Je sais que vous avez fait de cette question du cheval canadien une étude approfondie et j'espère que vous ne me refuserez pas votre concours, dans l'élucidation des problèmes soulevés dans l'article que je vous signale.

Bien à vous ED. A. BARNARD.

Monsieur ED. A. BARNARD, Québec, P. Q.

Cher monsieur, — Je vous suis très reconnaissant d'avoir attiré mon attention sur l'article du "Canadian live stock journal," numéro de février dernier, sur le poney canadien.

Dans cet article, M. Turenne dit que notre cheval canadien est le percheron dégénéré. J'ai déjà réfuté cette théorie dans votre journal de septembre 1891, par un article que je crois devoir résumer ici :

1. Il n'y a pas de documents historiques qui prouvent que les chevaux, envoyés au Canada en 1685, étaient de race percheronne, de sorte qu'au point de vue de l'historien, cette prétention est sans fondement.

2. Au point de vue de l'hippologie, c'est-à-dire en faisant une comparaison d'ensemble du cheval percheron avec le cheval canadien, il est encore impossible de dire que les deux sont issus d'une souche commune. Ainsi, le percheron a la tête longue et lourde, le canadien a la tête courte et légère ; le percheron a la face convexe ; la face du canadien est plate ou concave ; chez le percheron le garrot est épais, mais assez saillant ; chez le canadien il est épais et bas ; les reins du percheron sont longs, mais larges ; ceux du canadien sont très courts ; la croupe est horizontale ou peu inclinée chez le percheron ; elle est avachie chez le canadien ; la mâchoire inférieure est proportionnée au volume entier de la tête, dans le percheron, elle est large et disproportionnée à ce volume chez le canadien.

Quel est l'homme de cheval non préjugé, expérimenté, qui après un examen comparatif, calme, attentif de ces deux chevaux pourra dire qu'il y a un semblant de parenté entre eux ? Non, il n'y en a aucun.

3. Il n'y a qu'une seule et unique manière de reconnaître l'origine d'une race ; c'est par la craniologie ou l'étude du crâne ou de la tête si l'on veut.

Or la tête d'un cheval canadien ressemble autant à celle du percheron que la tête d'un nègre ressemble à celle d'un blanc.

On aura beau infuser du sang étranger à la race nègre, elle conservera toujours ses caractères typiques aussi longtemps que la race étrangère n'aura pas remplacé complètement, absolument, et pour un temps très long la race nègre.

L'histoire ne nous enseigne pas que le cheval canadien descend de souche percheronne.

L'hippologie nous enseigne le contraire.

La zootechnie nous démontre au-delà de tout soupçon et doute que cela ne peut pas être.

Il y a sur la côte du Cap Breton de petits chevaux, des poneys d'environ 4 pieds 3 pouces de hauteur et possédant tous les caractères du cheval canadien. Ce poney est-il un percheron dégénéré ???

Il importe de décider une fois pour toute cette question d'origine percheronne du cheval canadien. Monsieur Turenne dit et écrit que le cheval canadien est le percheron dégénéré ; nous prétendons qu'il se trompe. Je vais plus loin, je dis qu'il n'y a aucune communauté d'origine entre les deux.

Voici donc ce que je propose à M. Turenne : Pourquoi ne soumettions nous pas le cas à Samson le plus grand anthropologiste du siècle ? Nous lui enverrions une tête de cheval canadien et, si ce savant donne raison à M. Turenne, je paierai tous les frais qu'il aura fallu faire ; si le jugement est en ma faveur, ce sera à M. Turenne à s'exécuter.

J'espère que M. Turenne ne s'objectera pas à cette proposition.

Cependant, comme cette question en est une d'utilité publique, je ne vois pas pourquoi le département de l'agriculture ne se chargerait pas de la faire résoudre, et si M. Turenne veut employer son influence auprès des autorités, je suis certain que la chose pourrait être faite.

Mais en tout cas ma proposition est maintenue.

J. A. COUTURE D. M. V.

NOS GRAVURES

1.—Bélier Southdown, *Royal Newcastle*, page 69. Ce bélier est le chef du célèbre troupeau de southdowns qui a remporté les plus hautes récompenses dans un grand nombre d'expositions anglaises, ainsi que le grand prix d'honneur à l'exposition internationale de Paris, en 1889. Son heureux propriétaire est M. Edwin Ellis, de Summerbury Hall, Shalford, Guildford, Angleterre.

2.—Un bélier Lincoln, page 71.

3.—Deux instruments aratoires utiles, page 75 : un écraseur de motte ou émotteur (*clod crusher*), et une houe à cheval, pour les cultures sarclées.

4.—Taureau Shorthorn, *New Year's Gift*, page 73.—Ce taureau a été vendu, à la vente de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, pour 1000 guinées (environ \$5,000), au comte de Feversham.

LA TOURBE.

Ses propriétés—Ses usages en agriculture.

(Etude faite à la demande de M. H. G. Joly de Lotbinière, Président du Conseil d'agriculture.)

FORMATION DE LA TOURBE.—La tourbe est une substance d'origine végétale, formée de plantes marécageuses (surtout de mousses) qui ont subi sous l'eau une décomposition lente plus ou moins complète. Pour que la tourbe se forme, il faut non seulement qu'il s'établisse une végétation aquatique vigoureuse, mais que les plantes, continuant à se développer en hauteur, périssent lentement par leur pied constamment immergé, sans que leur croissance en soit aucunement affectée. Pour cela il n'est pas toujours nécessaire qu'il préexiste une nappe d'eau, à la surface de laquelle la végétation viendrait s'établir ; cette nappe d'eau peut être, en quelque sorte créée par le végétal lui-même, en raison de son avidité pour l'humidité de l'atmosphère. Certaines mousses, particulièrement celles qu'on appelle sphaignes (*sphagnum*) et qui prédominent dans les tourbières de la province de Québec, peuvent absorber et retenir une prodigieuse quantité d'eau, jusqu'à quinze fois leur poids d'eau. Aussi dans les climats tempérés et humides, ces mousses et les tourbières qui en proviennent se développent-elles avec une grande vigueur, pourvu que les eaux qui les entretiennent soient limpides et que la température extérieure ne soit pas trop élevée.